GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

Revue Clinique de Médecine, Chirurgie & Obstétrique

Directeur : **F. DE RANSE.** — *Rédacteur en chef :* **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les doctrines chirurgicales modernes devant les Tribunaux (M. le Dr Marcel Baudouin). — Chronique médicale : La Médecine au Théâtre, par M. le Dr Marcel Baudouin. — I. Les Pièces Médicales. II. Les Médecins Auteurs Dramatiques. III. Les Pièces à Jouer. IV. Les Maladies des Grands Artistes. — Revue des Societes Savantes de la Semaine. — *I. Médecine.* — *II. Chirurgie.* — Les Livres Nouveaux. — Varietés : L'Affaire Méloche et Veuve Billy : une erreur judiciaire d'ordre médical, arrêt du 2 juin 1898 de la Cour d'Appel de Rennes (2e Chambre). — XIIe Congrès International de Médecine. Paris 1900. Comité Central. — Nécrologie. — Formules. — Nouvelles et Faits divers. — Petite Correspondance. — Bulletin Bibliographique. — Agence de la Presse Scientifique. — Institut de Bibliographie.

BULLETIN

Les Doctrines Chirurgicales modernes devant les Tribunaux.

Un procès d'un intérêt très réel vient de se dérouler à Berlin. Il a trait à un point de déontologie chirurgicale très discutée, et a mis en mouvement le grand maître de la science opératoire allemande, M. le Pr Von Bergmann.

Voici d'abord le résumé des faits. Il y a quelque temps, M. le Dr Seidel, chirurgien des hôpitaux de Berlin, se suicidait tout à coup, à la suite d'une dénonciation dirigée contre lui et adressée aux autorités compétentes par ses assistants. Ceux-ci accusaient leur chef d'avoir causé la mort d'un ou plusieurs malades, pour les avoir opérés, étant atteint, lui chirurgien, d'une maladie infectieuse d'un doigt ! Seidel, se sentant compromis, les yeux lui ayant été ouverts par cette démarche extraordinaire, n'avait pas hésité à payer de sa vie cette inadvertance ou, plutôt, ce dédain des doctrines chirurgicales modernes.

Au début, on s'efforça de mettre l'affaire sous le boisseau. Mais bientôt les parents, et en particulier les frères de Seidel, s'émurent des bruits qui circulaient. Certains médecins, jugeant très sévèrement la conduite des jeunes gens qui avaient dénoncé leur maître, les frères Seidel se décidèrent à accuser ces derniers d'avoir causé la mort de l'opérateur et portèrent la question devant les tribunaux.

Le Pr Von Bergmann intervint alors comme expert et fit, à l'égard des assistants, une déposition d'une violence inusitée. En tout cas, il condamna très énergiquement leur conduite et s'efforça de montrer qu'il était absolument impossible de faire un crime à un chirurgien de ses procédés techniques. Seidel était docteur et chirurgien de l'hôpital, par conséquent maître absolu chez lui. Il avait le droit de tuer tous les malades, suivant les règles de son art à lui : ce qui est aller un peu loin !

Certes, nous n'essayerons pas de justifier la façon employée par les élèves de Seidel pour ramener leur maître aux saines théories. Nous serions assez mal reçu, si nous voulions nous solidariser avec eux ! Mais il est probable que, s'ils ont eu recours à ce fort mauvais moyen, qui, en l'espèce, fut désastreux, c'est que tous les autres, depuis les procédés de douceur jusqu'à ceux destinés à amener la conviction scientifique, avaient été employés en vain. D'un autre côté, il faut tenir compte du but poursuivi : *sauver des malades* et *non pas se venger* d'un chef autoritaire ! Quand au Pr Von Bergmann, il a défendu, avec son indiscutable autorité, le droit au *monopole* de la médecine officielle et celui de l'*infaillibilité* que créent nos diplômes actuels, et auxquels ils nous donnent droit, tant qu'il n'y a pas de *faute lourde*. Reste à savoir si c'est une *faute lourde* que de violer les règles de l'asepsie la plus élémentaire ! Sur ce point précis, nous nous tairons, notre conviction étant faite. D'aucuns prétendront que ce silence est une éloquente réponse. Eh bien soit ! Cela ne saurait nous déplaire d'être éloquent à si bon compte.

Marcel Baudouin.

CHRONIQUE MÉDICALE

LA MÉDECINE AU THÉATRE

Saison 1898.

Par Marcel BAUDOUIN,

Directeur de l'*Agence de la Presse scientifique.*

Nous avons été l'un des premiers (sinon le premier!), à introduire dans la presse médicale la rubrique, sous forme de *Chronique théâtrale*, des *Médecins sur la scène*.

On se souvient encore sans doute de notre compte rendu de la fameuse pièce de Brieux, l'*Évasion*, qui faillit nous conduire sur le terrain. On prétendait que nous sortions de notre rôle! Comme nous serions probablement revenu de la bataille, sinon absolument sain, du moins sauf, nous aurions, ce qui est très humain, continué dans cette voie nouvelle et intéressante avec une ardeur toute juvénile; et ce duel aurait au moins été inutile! Nous le regrettons presque aujourd'hui, car nous aurions démontré ainsi publiquement que nous avions quelque droit à la priorité pour une rubrique que plusieurs exploitent désormais et avec grand profit!

Plusieurs de nos collègues, en effet, qui sont si acharnés à faire le silence autour des trouvailles des autres et si prompts à emboucher successivement toutes les trompettes de la Renommée disponibles, quand il s'agit d'idées dont ils croient accoucher pour la première fois, ne craignent pas d'ignorer franchement tout ce qui a été fait avant eux. Ainsi, l'un d'eux écrit sans hésiter :

« C'est à peine si de loin en loin la presse médicale fait mention *timidement* (de la critique faite des médecins au théâtre), sans même relever les attaques. Il semble en effet que ces dernières seules puissent l'émouvoir, car on passe généralement sous silence les éloges et les nombreux rôles sympathiques au monde médical, mis si fréquemment sur nos scènes parisiennes. » (1).

Evidemment, M. Ch. Hervier ne lisait pas jadis le *Progrès Médical*. Sans cela il lui aurait été facile de faire au moins une exception. Où nous sommes de son avis, c'est lorsqu'il insiste sur l'importance des réflexions faites sur la profession médicale par les auteurs dramatiques. Oui, la scène est, « tout comme le journal et le livre, une véritable tribune où les idées et la critique se font jour, quelquefois même (il aurait pu dire toujours) avec une certaine acuité ». Et les remarques qu'on y formule agissent sur les masses avec une intensité toute particulière. Il faut donc tenir compte de cette force, restée jusque-là mal connue; et chaque journal de médecine, comme les *Magazines*, devrait avoir chaque mois au moins sa chronique théâtrale.

Nous essaierons, en ce qui nous concerne, de combler désormais, au moins chaque saison, cette lacune regrettable.

I. — LES PIÈCES MÉDICALES.

Les pièces susceptibles de prêter à des considérations médicales sont extraordinairement nombreuses et les analyser serait rentrer nettement dans le domaine de la critique dramatique ordinaire. Nous bornerons donc nos investigations à ce qui a trait à l'exercice de l'art de guérir lui-même, aux représentations dans lesquelles un médecin en chair et en os paraît sur la scène. Comme, à tort ou à raison, les auteurs ne font jamais ouvrir la bouche à ces personnages que pour disputer sur des questions biologiques ou médicales, force sera bien de tenir compte des idées et du langage qu'on leur prête. Quelquefois, on préfère prêter au praticien un rôle presqu'égal à celui d'un muet. Pour nous, ceux-là ne sont pas les moins éloquents, et parfois le public est de cet avis: ce qui prouve qu'il sait encore nous comprendre, quand nous en sommes dignes.

En tous cas, nous le répétons à dessein, nous insisterons surtout sur les mœurs, le caractère, les tics, les coutumes qu'on attribue volontiers à cette profession privilégiée — au moins par les attaques qu'on dirige contre elle —, lorsqu'on lance sur les planches l'un quelconque de ses représentants.

Sœur Philomène.

On a, cet hiver, repris, au Théâtre Antoine, *Sœur Philomène*, des frères de Goncourt. On sait que la base de ce roman, devenu aujourd'hui pièce de théâtre, est la vie à l'hôpital. Les maîtres stylistes ont voulu suivre la même voie que le brillant chroniqueur parisien, Jules Claretie, dans les *Amours d'un Interne*, — ou réciproquement! Ont-ils mieux réussi? Après avoir lu et relu le roman et vu récemment ce qu'on en a extrait pour le mettre à la scène, il nous sera permis d'en douter, avec tous ceux qui ont vécu de cette vie d'hôpital, à la fois si sérieuse et si joyeuse!

Ici, où les questions de style n'ont rien à voir, où nous ne voulons que *prendre une observation* pour prouver que d'autres (et des maîtres!) n'ont pas toujours su voir clair dans nos affaires, — ce qui n'enlève rien à leur talent d'ailleurs —, nous voulons rester dans le domaine des faits; nous nous demanderons si, dans ce théâtre, qui a la prétention d'être ultra-réaliste, de représenter des tranches de vie réelle, il y a vraiment preuve d'observation véritable, exécutée à l'aide de procédés analogues à ceux du monde savant, ou si tout cela n'est pas plutôt de l'art, très classique, appliqué toutefois à des sujets qui jusque-là n'étaient pas rentrés dans ce domaine.

Jadis, lorsqu'Antoine, au Théâtre Libre, donna *Sœur Philomène* à ses abonnés, on tomba suffoqué d'admiration pour la scène où, au premier acte, on assiste à un *déjeuner de salle de garde*. Le tableau de la *salle d'hôpital*, au second acte, avait aussi violemment secoué les adeptes de l'art nouveau. Le contraste des sœurs et des malades, avait, dit F. Sarcey, « paru être un coup de génie et on loua alors, comme une merveilleuse trouvaille, cette mise en scène de nouveauté si piquante. »

A la reprise de cette pièce, en 1897, les auditeurs se sont montrés moins enthousiastes. On est si blasé aujourd'hui sur ces tentatives, dites réalistes, qu'on ne craint rien, même aux chandelles. Le grand public, non accoutumé aux fumisteries sans importance des étudiants en médecine, a bien paru protester certain jour, ou du moins paru broncher légèrement, en entendant certaines conversations un peu trop macabres; mais, en somme, il n'a pas crié; et il a avalé le morceau sans rechigner hautement.

(1) *Le guide mod. des Mal. de l'Or. et du Lar.*, mars 1898, p. 15.

La Pocharde.

La *Pocharde*, drame en cinq actes ténébreux de M. Jules Mary, est une erreur judiciaire, et surtout médico-légale (hé! sentez-vous là le respect qu'on a du médecin-légiste!), mise non pas en musique, mais en tableaux vivants. Il y en a dix, au théâtre de l'Ambigu, que nous tenons à citer, car une autre scène pourrait à l'avenir en réduire le nombre sans trop d'encombre.

Chacun connaît désormais l'histoire, malheureusement trop exacte, qui a servi de thème à cette pièce émouvante. C'est l'affaire de Rouen — et des émanations oxy-carbonées d'un four à chaux —, dont les débats se terminèrent, à la fin de 1896, par l'acquittement de « l'empoisonneuse de Malaunay », qui n'était coupable, en réalité, que dans l'esprit des experts et des juges. Ces derniers, ignorant alors la véritable cause de la mort de l'assassiné par persuasion, avaient été induits en erreur par des raisonnements sans fondements sérieux. Dans la pièce de M. Mary, le docteur Marignan, d'après le récit d'un de nos confrères, « s'est enfermé seul dans la chambre à coucher des époux Lamarche et il a pu se convaincre que le mur fissuré qui le sépare d'un four à plâtre laisse passer les gaz carboniques ; il a même décrit sur les feuilles d'un carnet les phases de son intoxication. Terrassé par l'asphyxie, il voit, dans une épouvantable hallucination (voir le *Juif polonais*), pénétrer, dans le cachot où Charlotte Lamarche attend la mort, un funèbre cortège; il entend les malédictions de sa victime et les exhortations du prêtre; il assiste à la hideuse toilette et l'accompagne (très horrible promenade!) jusqu'à l'échafaud. Le choc du fatal couperet le réveille de sa torpeur, et, dans un suprême effort, il parvient à briser la fenêtre et peut ainsi échapper à la mort. M. le Dr Marignan n'aurait donc qu'à reconnaître son erreur pour sauver sa victime; mais la vanité lui ferme la bouche et, afin d'ensevelir à jamais le secret de son crime, il brûle la maison fatale. »

La voilà bien, la conviction qu'ont les littérateurs de la valeur morale des médecins de ce temps ! Dans la réalité, il n'est pas un homme, surtout un homme de science, médecin ou non, qui, placé dans ces conditions, n'eut avoué de suite. Mais, comme dit Sarcey, alors il n'y aurait pas eu de pièce! L'occasion étant superbe de tomber sur les médecins experts, il valait mieux, n'est-il pas vrai, ne pas manquer le coche; et l'auteur ne s'en est pas privé. Mais reprenons notre récit.

« Charlotte Lamarche, dont la peine a été commuée, expiera donc, par un emprisonnement perpétuel, le forfait qu'elle n'a pas commis, pendant que dans l'orphelinat où l'Assistance publique les a recueillies, ses deux filles, Claire et Louise, seront torturées par des compagnes impitoyables. Ce n'est qu'après huit années de ce cruel martyre que la malheureuse mère revoit ses enfants et pardonne généreusement à son bourreau. »

On raconte que M. Mary voulait dédier son œuvre à M. le doyen Brouardel; il l'aurait sans doute fait, si M. le doyen n'avait été en même temps médecin-légiste et professeur de médecine légale ! Quoi qu'il en soit, nous lui savons gré d'avoir eu cette délicate attention. Il est des gens qui pensent... à tout.

Paméla.

La *Paméla* de Sardou, représentée au Vaudeville, a été le prétexte de longues discussions entre l'auteur, M. de Maillé et E. Daudet, au sujet de la mort de Louis XVII. On a trouvé encore le moyen d'y mêler, sinon des médecins-légistes, du moins les praticiens qui furent chargés d'autopsier le prétendu ou le vrai Dauphin (suivant les opinions), à savoir Pelletan et de Lassus, médecins de Mmes Sophie et Victoire de France, ayant vu l'enfant aux Tuileries. La vérité ne me semble pas être encore sortie du puits, — je veux dire des journaux —, où s'est passée la dispute; et je ne crois pas que Sardou, et même *Paméla*, si gentille soit-elle, ait dit le dernier mot sur ce sujet brûlant! Vous le verrez; on y reviendra encore. C'est un besoin qui renaît avec toutes les périodes agitées de notre tranquille République.

Joueuse d'Orgue.

M. Jules Dornay est l'un des auteurs de la *Joueuse d'Orgue*, que l'on a donnée avec tant de succès cet hiver à l'Ambigu. Comme tous les spectateurs, nous avons été très empoigné par les scènes de suggestion de la *Joueuse d'Orgue*, de MM. Dornay et Montépin, scènes réglées, dit-on, par notre confrère Bertillon ; mais nous n'insistons pas, l'hypnotisme ayant depuis longtemps fait son entrée au théâtre. Quand M. J. Dornay a pensé à la *Joueuse d'Orgue*, avant d'écrire quoi que ce soit sur l'hypnotisme, il s'est procuré, a-t-il raconté à l'un de nos confrères, livres, brochures, revues traitant de l'hypnotisme ; tout cela a été avidement feuilleté et scrupuleusement lu. Aussi sa conviction a-t-elle été vite faite et, à son avis, la science doit gagner le théâtre, comme le journal. Ce n'est pas nous qui nous nous en plaindrons.

La Fille aux Ovaires.

La *Fille aux Ovaires*, de H. Céard et H. de Weindel, est une pièce, sinon médicale, du moins hygiénique. C'est une comédie, en un acte et en vers, dans laquelle un médecin, docteur authentique, s'est fait rebouteur et charlatan (1). C'est le fait divers, que nous avons relaté ici-même, dans l'un de nos bulletins du début de cette année, qui a servi de thème aux auteurs. Cette saynète a plu, malgré ses allures chirurgicales; ajoutons qu'au demeurant la morale qui s'en dégage est du meilleur aloi.

Rappelons à ce propos qu'également dans un des derniers mélodrames de l'Ambigu, on voyait un « rebouteux », qui n'était pas un «rebouteux » ordinaire; c'était un vrai médecin, qui, ayant commis dans l'exercice de sa profession une erreur involontaire, avait changé de nom et de domicile et s'était déguisé en sorcier, afin de réparer sa faute en comblant les humbles de bienfaits gratuits. Ce n'était pas là un personnage banal; mais les rebouteux de l'Ambigu et du Théâtre Antoine pâlissent singulièrement devant le rebouteux en chair et en os qui a comparu, à Paris, en police correctionnelle et dont nous avons raconté la plaisante histoire.

(1) L'auteur a donné le nom de *Dichotome* à un chirurgien. C'est assez trouvé. Mais il paraît qu'il écrit *Dychotome*. Pourquoi ?

L'École des Belles-Mères.

M. Brieux, l'auteur dramatique bien connu du monde médical, grâce à son *Evasion*, s'est encore souvenu de notre existence dans l'*Ecole des Belles-Mères*, saynète en un acte, dont le sujet est vieux comme le mariage : des époux désunis par deux belles-mères trop affectueuses. Mme Graindor, au fond une excellente femme, a marié sa fille Fifine avec un jeune docteur, qui commet la faute d'accepter l'hospitalité de ses beaux-parents, en attendant une clientèle toujours longue à venir. Mme Graindor entend naturellement gouverner le jeune ménage, comme elle a gouverné le sien, et, quelque douce et prévenante que soit cette tutelle, André finit par la trouver trop lourde. Encouragé par sa mère qui est jalouse de sa bru, il signifie à sa femme que la vie commune doit cesser ; une violente querelle, qui se termine par une séparation et la menace du divorce, est apaisée par M. Graindor, qui met tout le monde à la raison.

Petites Folles. — Épidémie.

Dans quelques autres pièces à succès, on pourrait relever l'intervention de quelques médecins du meilleur aloi. Il n'est pas jusqu'aux *Petites Folles* qui, aux Nouveautés, se soient offertes un docteur. Celui-là, il est vrai, est très homme du monde et, au moins, parfois ses mots sont drôles. C'est heureux qu'on ne lui ait pas fait dire que des bêtises : on y est si accoutumé ! C'est lui, qui, médecin de cercle, défend la théorie du coucher tardif et du baccarat hygiénique. C'est peut-être un peu tiré par ses cheveux.... absents ; mais c'est une occasion, pour le bel esprit du lieu, de placer quelques-unes de ses saillies de réserve.

Dans l'*Épidémie* due à Octave Mirbeau, nous signalerons également un rôle de médecin, le Dr *Triceps*, dont le nom, aux allures anatomiques, semble indiquer un boxeur ! En réalité, c'est un simple partisan de la vieille école médicale et un adversaire acharné des doctrines bactériologiques modernes. Ce type est assez commun à Paris, même à notre époque. Inutile d'ajouter qu'en province il foisonne ! Les vieillards n'aiment à vivre que de souvenirs.

Le Médecin.

Peu de nos lecteurs savent que le brillant journaliste italien, qui a été tué cet hiver en duel, Cavallotti, a écrit une œuvre dramatique, qui nous intéresse particulièrement. A titre de document, voici ce qu'en disait récemment Jules Claretie : « Il s'agit d'un jeune poète malade qui va mourir parce qu'une jeune fille adorée n'a pas répondu à son amour. Elle vient précisément de se marier à un ami du poète ignorant pourquoi et de quel mal meurt le désespéré. Survient un *médecin*, d'esprit libre de préjugés, et légèrement anarchiste ; le docteur fait venir le jeune ménage et démontre durement au mari qu'il a volé la part de bonheur du moribond et qu'il lui doit, par conséquent, une réparation. Laquelle ? La voici : le mari consent à ce que sa femme déclare qu'elle est encore libre, *flirte* avec le poète, le tutoie et, sous les yeux du mari, donne même un baiser au poète, dont le moribond, du reste, finit par mourir. La pièce n'avait qu'un acte et s'appelait le *Médecin*. » On nous met à toutes les sauces, en Italie comme sur le boulevard. Cavallotti n'y a pas manqué, sans doute parce qu'il aimait beaucoup la France !

Le Passé.

La pièce de G. de Porto-Riche, *le Passé*, jouée avec un réel succès à l'Odéon, renferme un rôle de médecin. Ce confrère existe. Sérieux, célibataire, ami des arts et des artistes, amoureux d'une femme superbe, femme d'esprit, d'intelligence, de talent et de cœur, tout à fait digne de lui, comme lui est parfaitement digne d'elle, ce pauvre Maurice Arnaut, auquel on reproche d'être plus assidu à l'atelier de la belle Dominique qu'à son cabinet de consultation, a été, comme d'usage, malmené par la critique. Lambert père y était pourtant excellent. L'oncle Sarcey n'y a vu qu'un amour discret et résigné, qu'un *patito*. Il m'a semblé pourtant que cette discrétion était de signification assez claire : la preuve, c'est que lui seul, Arnaut, qui demande à épouser, car il aime et il a confiance, épousera, au dénouement, au moins dans la coulisse.

On a opposé cet hiver le *Passé*, pièce de haute envolée, à *Cyrano de Bergerac*, autre œuvre méritoire d'un poète de talent. Malheureusement, M. Rostand a oublié dans ses vers claironnants de faire parler un médecin et nous n'y pouvons nous y arrêter. On ne pense pas à tout, même dans le Midi ! Sa pièce, qui n'a été qu'aux nues, sur les ailes d'un Pégase très gaulois, aurait atteint le ciel, s'il avait eu soin, comme dans l'*Evasion*, d'y joindre un petit éreintement, bien réglé, des médicastres de l'époque ! Molière, fier contemporain de Cyrano, voile-toi donc la face ! Puisque le dit Cyrano, qui n'était que de Paris, était cependant de Bergerac et qu'il était malin, il aurait aussi dû deviner, dès ce moment-là, qu'un grand chirurgien deviendrait sénateur de son pays natal et ne pas l'oublier dans ses prédictions !

Evidemment, cette année, les médecins ont un peu quitté les scènes du boulevard. Ce ne sont pas les praticiens modestes, ni même les journalistes médicaux, qui s'en plaindront. Puisque MM. les auteurs dramatiques nous ont prié de prendre des vacances, allons-y gaiement — comme on disait aux assises ! — et à l'hiver prochain !

II. — LES MÉDECINS AUTEURS DRAMATIQUES.

Au Théâtre Mondain, on a joué deux pièces de Charles Epheyre (alias M. le professeur Charles Richet) ; la plus importante a été écrite en collaboration avec M. Octave Houdaille et a pour titre *Judith*. F. Sarcey, dans son feuilleton du *Temps*, y a consacré une assez longue analyse, à laquelle nous renvoyons pour les détails, mais non pour l'appréciation, peu sympathique. *Judith* est une pièce en un acte et en prose, qui a la prétention justifiée d'être une tragédie biblique. C'est un début qui promet et nous attendons Charles Epheyre à une œuvre de plus longue haleine (1).

III. — LES PIÈCES A JOUER.

M. le Dr Bouchinet, médecin à Royat, a été admis ces temps derniers à lire au Français une pièce : *Conte d'hiver*, d'après Shakespeare. Cette année également (10 mars 1898), M. le Dr Rengade, l'auteur connu du *Médecin de Molière* (Odéon, 1878) ; de *Novus Doctor* (Odéon, 1894) ; de la *Ruse*

(1) Aux Variétés, l'ouverture de la saison lyrique de 1898 aura lieu le vendredi 1er juillet, avec *Sœur Marthe*, drame lyrique, de MM. Charles Epheyre et Houdaille, musique de M. Frédéric Le Rey.

de Galathée (Porte-Saint-Martin, 1874), a présenté à la Comédie Française la *Marmite Renversée*, qui n'a même pas été lue (1). D'autre part, M. le Professeur Richet (Charles Ephyre) a une pièce reçue au Théâtre Français. Nous en passons certainement et non des moindres; mais nous reviendrons sur ces œuvres lorsqu'elles paraîtront les chandelles.

IV. — LES MALADIES DES GRANDS ARTISTES.

Le Kyste de Mme Sarah Bernhardt.

Cette chronique serait tout à fait dépourvue de saveur, si elle ne se terminait par le récit du grand événement médico-théâtral de la saison : l'opération de la grande artiste, Sarah Bernhardt, par le sénateur, toujours jeune, notre excellent maître, M. le chirurgien Samuel Pozzi. Le voici, tel que nous l'avons découpé, à l'époque, à la chronique officielle des théâtres sérieux, signée Aderer, nous gardant bien d'y changer un iota, de peur d'altérer cette belle observation médicale !

Observation.

Mme Sarah Bernhardt souffrait depuis quelque temps d'un gros kyste à l'abdomen. Les mouvements violents auxquels l'artiste était forcée de se livrer dans son rôle des *Mauvais Bergers*, dans lequel elle se laissait tomber brusquement la face en avant, avaient aggravé le mal. Dernièrement le Dr Pozzi, qui soignait la tragédienne, jugea qu'une opération était devenue indispensable, et qu'il fallait y procéder sans retard. Pour s'y préparer par un repos absolu, Mme Sarah Bernhardt est entrée dans une maison de santé du quartier de l'Arc-de-Triomphe, où n'étaient admis à la visiter que quelques personnes de la famille et les intimes.

L'opération a été faite par le Dr Pozzi, en présence de M. le Dr Berger, Professeur à la Faculté de médecine, et de M. le Dr Obissier. La malade a fait preuve d'une énergie inébranlable. Ordinairement on transporte les malades tout endormis dans la salle d'opération ; mais elle a voulu monter l'escalier, s'appuyant sur le bras du Dr Pozzi, et n'a consenti à se laisser endormir que sur l'injonction réitérée des médecins. L'opération, commencée vers dix heures, a duré une heure environ, et a complètement réussi. Le sommeil de l'opérée n'a pas été troublé ; elle n'a ressenti aucune douleur. Le Dr a pratiqué l'ablation délicate d'un *gros kyste intraligamentaire*.

A son réveil, Mme Sarah Bernhardt a fait preuve du même sang froid. Son état est excellent ; aucune complication n'est à craindre. Mais un grand mois de repos lui sera nécessaire ; elle le passera dans la maison de santé, entourée de son fils et de quelques amis dévoués. Parmi les notabilités parisiennes qui attendaient dans le salon de réception le résultat de l'opération on remarquait Mmes la comtesse de N., de B., etc. *(Temps)*.

On raconte que Mme Sarah Bernhardt avait été jadis opérée une première fois d'un kyste de l'ovaire et qu'il s'agissait là d'une récidive; mais nous nous empressons de ne point garantir cette information trop peu précise.

(1) *Correspondance Médicale*, 15 juin 1898, p. 386-387.

Terminons par une information. M. Deval, acteur de la troupe de Sarah, ancien étudiant en médecine, marié à une femme charmante, artiste elle-même, a dû ces temps derniers passer sa thèse de Doctorat. — C'est l'inverse de Paul Mounet.

Revue des Sociétés savantes de la semaine.

I. — MÉDECINE.

A l'*Académie de médecine*, séance du 21 juin 1898, à part deux communications minuscules ayant trait à la prophylaxie de la tuberculose; à part deux élections qui constituent, comme toujours, le gros morceau de la journée, toute une série de présentations sans importance, mais dont nous rendrons compte par acquit de conscience.

Donc, au sujet de la Prophylaxie de la Tuberculose, M. Bucquoy dépose, au nom de M. O. Marquès, une note dans laquelle celui-ci demande l'obligation pour les logeurs de désinfecter les locaux où ont habité des tuberculeux non seulement des tuberculeux qui y sont morts, mais même de ceux qui n'ont fait qu'y séjourner temporairement.

Puis M. Blache qui présente un nouveau modèle de crachoir de poche, qui répond à tous les desiderata. C'est un petit récipient, cylindrique, en métal, d'un poids très léger, facile à nettoyer et à désinfecter.

Voici donc les présentations : celle de M. Laborde relative à un volume intitulé : Biographie psychologique de Léon Gambetta (le cerveau, la parole), la fonction et l'organe. Récit authentique de la maladie et de la mort avec documents inédits. Puis un autre volume intitulé : Les frontières de l'alcoolisme, par M. le Dr Baratier (de Jeugny).

M. Brouardel dépose une note contenant deux observations : l'une sur la grippe intestinale; l'autre sur les injections de sérum contre les accidents puerpéraux. Enfin deux volumes de M. le Dr Floquet intitulés : Code pratique des honoraires médicaux.

M. Pouchet présente un livre intitulé : Les drogues usuelles, de MM. Brissemoret et Joanin.

M. Budin présente le troisième volume d'accouchements de Tarnier; ce volume a trait à la dystocie maternelle.

M. Robin présente : 1° de la part de M. Dubar (de Dijon) un volume intitulé : Agglutination du bacille de la tuberculose des poissons.

2° De la part de M. Duhourcau, un volume intitulé : Du diabète sucré et de son traitement hydrologique, volume dont nous donnons d'ailleurs l'analyse plus loin.

M. Ferrand présente un volume intitulé : Œuvres de Guillaume de Salicet (1275), par le Dr Pifteau (de Toulouse).

M. Hervieu présente un opuscule de M. Obkirgher (de Baden), intitulé : Etude sur la fungothérapie.

Enfin, M. Lallemand lit un fragment d'un volume qu'il se propose de publier, et qui est intitulé : La Révolution et les Pauvres. Ce fragment a trait au dévouement des

médecins des Hospices et Hôpitaux pendant la période révolutionnaire, et à une lettre de Bichat dans laquelle celui-ci demande d'être nommé médecin surnuméraire de l'Hôtel-Dieu, charge qui ne rapporte aucun traitement, et qui n'impose que des devoirs.

II. — CHIRURGIE.

A la *Société de Chirurgie*, séance du 15 juin 1898, M. Routier fait un rapport sur une observation de M. Delbet relative à l'étranglement herniaire par torsion de la masse intestinale. Il s'agit d'une malade qui présentait tous les phénomènes de l'occlusion intestinale. L'auteur fit la laparotomie, trouva une masse rétrécie et aplatie, et pratiqua une anastomose entre l'anse duodénale et la première distendue qui était l'anse cœcale. La malade mourut. A l'autopsie, on trouva une torsion du mésentère amenée par le retournement de toute la masse intestinale dans le sens des aiguilles d'une montre. Dans un second cas, M. Delbet ne fit pas d'anastomose, et détourna la masse intestinale. Il fit l'éviscération totale et imprima un mouvement de rotation totale. L'opération pratiquée fut bonne, mais le malade mourut d'une pneumonie au douzième jour.

M. Bousquet a fait une pylorectomie chez un homme qui présentait tous les symptômes de l'obstruction stomacale. Le malade guérit parfaitement.

M. Nélaton, comme M. Chaput, préconise la dilatation du vagin, comme temps préliminaire au traitement des fistules vésico-vaginales. Il cite l'observation suivante :

« Ma malade ayant accouché, dit-il, et ayant présenté à la suite de son accouchement une fistule vésico-vaginale, se montrait avec une fistule par laquelle passaient les urines. Le vagin était serré au point qu'on ne pouvait percevoir qu'avec le doigt le point où se trouvait l'orifice fistuleux. Celui-ci était dans le cul-de-sac antérieur, mais quand on sondait la malade, la sonde allait directement dans le vagin. Il y avait donc suppression de l'urèthre. Il fallait aboucher de nouveau l'urèthre à la vessie.

Je fis l'incision de Chaput, du col à la fourchette. Cela me mit sous les yeux toute la paroi antérieure du vagin. Je pus supprimer l'éperon produit par le cul-de-sac antérieur doublé de la lèvre du col. Je suturais la lèvre supérieure de l'urèthre avec les parois du col et l'avivement postérieur avec la lèvre postérieure soutenue par une sonde à demeure.

Au bout de quinze jours, passait, par une légère fissure, de l'urine. Mais ce n'était qu'une fissure, et avec deux pointes de suture on put fermer complètement la fissure. La malade en guérit. Il resta une incontinence de l'urèthre auquel un pessaire probablement remédiera.

Je ne saurais trop dire quels services m'ont rendus MM. Chaput, Ricard et Richelot en me donnant chacun un des éléments, un des temps, devrais-je dire, de l'opération, que j'ai pratiquée. »

M. Lejars fait une communication sur le traitement de la péritonite tuberculeuse. Il cite deux observations. Dans la première, il s'agit d'un homme vigoureux présentant des phénomènes de pseudo-obstruction intestinale chronique, symptômes qu'il avait déjà présentés trois ou quatre ans auparavant. L'auteur fit une laparotomie. Il trouva l'épiploon farci de petites granulations tuberculeuses ; aucune trace d'occlusion. Il referma le ventre, et deux heures après survenait une hernie de l'appendice, une débâcle ; le ventre reste souple et les accidents d'occlusion intestinale ont disparu. Dans la seconde observation, il s'agit d'une femme qui présentait des symptômes de péritonite grave semblant être de cause appendiculaire. L'auteur fit une incision iliaque, et trouva le cœcum tapissé, ainsi que l'epiploon, de petits grains jaunes tuberculeux. Il referma le ventre. Trois mois après la malade quitta l'hôpital en assez bonne santé.

M. Poirier a opéré un malade, calqué sur le premier malade de M. Lejars. La laparotomie lui montra l'existence de tuberculose péritonéale ; il fit un anus contre nature. Le malade guérit parfaitement.

M. Bousquet cite également deux cas où la laparotomie a déterminé une amélioration tout à fait notable.

Epididymite et funiculite tuberculeuse. Communication de M. Beurnier.

A. P. S.

LES LIVRES NOUVEAUX

Le diabète sucré et son traitement hydrologique; par Duhourcau (E.)— Paris, 1898, Doin, 224 p., 21 fig., in-8.

La première partie de cet ouvrage est consacré à l'étude médicale du diabète et à sa pathogénie, étude qui nous instruit sur l'état actuel de la science sur cette question. La deuxième partie est la plus importante : avant d'analyser séparément l'action de chacune des eaux minérales, l'auteur a rassemblé les jugements que les médecins dont le nom fait autorité, ont portés sur la cure hydrologique du diabète. Puis vient l'étude individuelle de chaque station, étude très complète, où la plupart des eaux minérales sont passées en revue. A propos des indications de la cure, l'auteur suit la même méthode. Il donne l'opinion d'un certain nombre de savants compétents ; les conclusions par lesquelles l'auteur résume son long travail présentent un caractère frappant de précision, et constituent une sorte de *vade-mecum* très clinique qui sera vivement apprécié. Il conseille Vichy, Vals, Le Boulou, aux diabétiques azoturiques, à oxydations exagérées. Carlsbad et ses congénères sont applicables aux obèses, azoturiques, aux pléthoriques. Les goutteux dyspeptiques iront à Pougues. Sail et le Malhourat semblent avoir une action sur quelques diabétiques maigres à tempérament herpétique. Aux arthritiques goutteux, uricémiques et graveleux, on prescrira Contrexeville, Vittel, Capvern, et, à ceux qui sont très nerveux, Bagnères-de-Bigorre. Les anémiques fatigués au début de la cachexie, prendront des eaux ferrugineuses légèrement alcalines ou les eaux arsenicales de La Bourboule et de Royat. Telles sont, sommairement réduites, les conclusions que l'auteur développe largement et qui donnent à son ouvrage un caractère absolument pratique. Si nous ajoutons que ce livre, ainsi disposé, a eu les honneurs du prix Capuron à l'Académie de médecine, nous l'aurons, espérons-nous, présenté à sa juste valeur.

Trois cas d'appendicite suppurée chez l'enfant ; par PILLON. — Paris, 1898. Extr. de la *Médecine Infantile*, 16 pages, in-8°.

Dans les trois observations que rapporte l'auteur avec tous les détails qu'elles comportent, il s'agit d'appendicites aiguës perforantes avec péritonite généralisée. Ces trois appendicites eurent une issue fatale. Comme étiologie, ce sont trois cas d'appendicite par causes locales. Deux fois (Obs. I et III), l'appendice renfermait un ou plusieurs corps étrangers; l'autre observation se rapporte à une appendicite traumatique. Le traumatisme consistait en un violent coup de bêche reçu par l'enfant dans la région cœco-appendiculaire. L'auteur cite un certain nombre de cas où le traumatisme agit comme cause déterminant l'appendicite, et il en déduit cette recommandation qu'en présence d'un cas d'appendicite, le chirurgien recherche l'existence possible d'un traumatisme antérieur. Dans les deux premiers cas, il y eut péritonite généralisée avec adhérences ; dans le troisième, il y eut péritonite sans adhérence, le pus étant disséminé partout entre les anses intestinales. Enfin, pour la question du traitement, l'auteur, avec la grande majorité des chirurgiens, recommande d'intervenir toujours et d'une façon précoce dans le cas de péritonite appendiculaire.

Il faut faire la laparotomie médiane avec ou sans résection de l'appendice qui ne sera réséqué que s'il est trouvé rapidement et facilement. L'auteur déduit ces recommandations des trois cas qu'il a opérés.

Traitement de l'eczéma des paupières chez les Enfants ; par A. ANTONELLI. — Paris, 1898, Extr. de la *Médecine Infantile*, 8 pages, in-8°.

Les particularités de l'affection eczémateuse des paupières, et celles de son traitement, tiennent principalement à deux ordres de faits : 1° au voisinage de l'œil, qui se trouve exposé à des complications fréquentes et nombreuses, et qui ne permet pas d'avoir recours à tous les topiques employés pour d'autres régions de la peau; 2° à la délicatesse et à la vulnérabilité extrême de la peau des paupières, surtout chez les enfants. Parmi les complications, l'auteur considère en particulier la conjonctivite, le blépharospasme dont il décrit le traitement. Instillations de nitrate d'argent ou de collyre au protargol pour la première; pommade cocaïnée, bains froids pour la seconde. Après avoir examiné la question du bandeau que l'auteur recommande, malgré le blépharospasme, pour empêcher l'enfant de se frotter la figure, il décrit les topiques qu'il recommande en raison de la délicatesse de la peau des paupières. C'est aux pommades non irritantes à base de vaseline ou de lanoline ou aux glycérolats qu'il donne la préférence. Enfin, ne pas négliger le traitement général et l'hygiène de l'enfant.

La Grippe; par L. GALLIARD. — J.-B. Baillière et fils, Paris, 1898, 1 vol. in-16 carré, 100 p., 7 fig.

Ce volume est le premier d'une nouvelle collection : « les Actualités médicales ». A côté des livres classiques, des traités didactiques qui ne peuvent enregistrer tous les faits nouveaux (découvertes bactériologiques, traitements), il y avait place pour une collection de monographies destinées à exposer les idées nouvelles ; ces monographies complètent les traités de médecine, de pathologie générale, de bactériologie, de thérapeutique, de chirurgie.

Dans de petits volumes, d'un format portatif, d'un prix modique, élégamment cartonnés, le public médical trouvera résumées toutes les questions nouvelles, dès qu'elles seront à l'ordre du jour. C'est heureusement commencer cette collection que de débuter par le volume que M. Galliard a écrit sur la Grippe. Laissant de côté la forme didactique, M. Galliard fait une histoire de la grippe, à la fois très documentée et facile à lire ; bien entendu tous les faits nouveaux concernant cette maladie y sont notés. Voici d'ailleurs les principaux chapitres : Une épidémie. — Le microbe. — Les symptômes. — Les modalités cliniques. — Les complications. — Le traitement. — La prophylaxie.

La tuberculose, sa prophylaxie, son traitement ; par VIGENAUD (E.). — Paris, 1898, Soc. d'édit. scient., 164 p., in-12°.

Faire en quelques pages l'historique de la tuberculose, esquisser sa physiologie pathologique, retracer l'aspect de ses principales variétés, indiquer la prophylaxie et les traitements en honneur, est une œuvre difficile assurément, mais l'auteur s'est tiré d'une façon merveilleuse de sa tâche, et il apporte ainsi une contribution très louable à cette question de la prophylaxie dont la discussion est à l'ordre du jour de l'Académie : « Nous nous estimerons heureux, dit l'auteur, si, de cette revue rapide, il reste dans l'esprit du lecteur, une idée générale suffisamment nette de cette cruelle maladie, et surtout des moyens dont la science moderne dispose pour la prévenir ou la combattre. » Rassurons l'auteur ; il a pleinement réussi.

Etudes et documents sur la construction des hôpitaux ; par BORNE (L.). — Paris, 1898, Aubanier et Cie, 393 p., 109 fig., in-4°.

Ce livre, très documenté, très intéressant pour la matière, comprend un certain nombre de chapitres, dont le premier est consacré à l'études des programmes réalisés dans la construction des hôpitaux anciens, des hôpitaux du XVIII^e^ siècle, enfin les programmes actuels, modernes. Le plan d'ensemble de l'hôpital actuel est étudié dans le chapitre suivant qui s'étend en des considérations générales très étendues sur l'hygiène des malades, sur leur application à la construction des hôpitaux, enfin sur la composition d'un hôpital. Les deux chapitres suivants ont trait aux pavillons des malades et à l'étude des bâtiments annexes.

Les chapitres V, VI, VII, VIII se rapportent à la description de quelques hôpitaux français, étrangers, hôpitaux spéciaux, des hospices et asiles. Enfin, les derniers chapitres sont relatifs à des notes sur le chauffage et la ventilation, sur les matériaux et les détails de construction, sur les renseignements statistiques et le programme d'hôpitaux. Ainsi disposé, ce livre contient toutes les connaissances qu'on est en droit d'exiger en la matière, il s'inspire non seulement des idées anciennes pour décrire les plans et l'organisation hospitalière d'antan, mais des données les plus modernes, de toutes les conquêtes récentes de l'hygiène et de l'antiseptie pour les appliquer aux plans et à l'organisation hospitalière d'aujourd'hui. L'ouvrage est accompagné d'un superbe atlas, digne pendant de ce beau travail.

I. B. S.

VARIÉTÉS

L'AFFAIRE MÉLOCHE ET Vve BILLY

Une erreur judiciaire d'ordre médical.

Arrêt du 2 juin 1898 de la Cour d'Appel de Rennes (2e Chambre) (1).

Attendu que le 18 mars 1896, en la commune de Campbon, le docteur Méloche fut requis par le juge d'instruction près le tribunal de Saint-Nazaire, de « visiter la veuve « Billy, inculpée de suppression d'enfant, et de rechercher « si cette femme était accouchée récemment d'un enfant « vivant, ou si ses parties sexuelles présentaient des traces « d'avortement. » Qu'après avoir rempli cette mission, l'homme de l'art fit connaître au magistrat instructeur : « qu'il avait découvert des traces récentes d'accouchement « sur la personne de l'inculpée, mais qu'à défaut des ins- « truments nécessaires, il y aurait lieu de la soumettre à « une visite plus complète à Saint-Nazaire » ; et qu'invité à s'expliquer « sur le point de savoir si ces constatations of- « fraient des caractères de probabilité sérieux », sa réponse fut affirmative. Attendu que le 20 mars à la maison d'arrêt de Saint-Nazaire, l'appelant visita de nouveau la veuve Billy ; qu'il résulte du rapport par lui déposé le 1er avril, que les symptômes observés ne lui permettaient pas de dire d'une façon formelle que cette femme fut récemment accouchée ; que ces symptômes constituaient une forte présomption en faveur de l'accouchement, et qu'ils indiquaient, en outre, la nécessité de surveiller leur évolution pour voir si le lait passerait, et si l'utérus suivrait la période de régression ; mais que le 23 mars, le juge d'instruction fut informé par le gardien-chef de la maison d'arrêt que « ce « jour à 6 heures du matin, la veuve Billy était accouchée « d'un petit enfant de 5 mois, lequel était mort à « 6 heures 30; »

Attendu que le 18 mars, au moment où le docteur Méloche allait procéder à la visite de l'inculpée, celle-ci lui avait déclaré « qu'elle avait eu le dimanche 15, une perte de sang « avec caillots, qu'il n'était rien sorti d'elle qui ressemblât à « un enfant, qu'elle avait toujours eu ses règles et qu'elle « n'avait point été enceinte; »

Attendu qu'il importe de reproduire textuellement l'exposé des constatations faites aux dates du 18 et du 20 mai : « La veuve Billy a eu quatre enfants dont le plus jeune est « âgé de 4 ans; les seins sont gonflés et fermes, les bouts « sont bruns et les glandules aérolaires saillantes. A la « pression des seins, il sort un peu de lait blanchâtre res- « semblant au lait des premiers jours qui suivent l'accou- « chement. La ligne blanche de l'abdomen est légèrement « brunâtre du pubis à l'ombilic. Les parois du ventre sont « flasques et relâchées. On constate au-dessous de l'ombi- « lic des vergetures nombreuses de coloration un peu vio- « lacée, indiquant que le ventre a été soumis récemment à « une distension notable. En palpant longuement le ventre « qui est flasque mais volumineux on sent très difficilement « le globe utérin. Par le palper abdominal et le toucher va- « ginal combinés, on sent le fond de l'utérus un peu au-des- « sous de l'ombilic. Par le toucher vaginal, on sent un gros « col assez mou à orifice externe largement ouvert et dont « l'orifice interne est un peu fermé. On constate des déchi- « rures multiples à droite du col et une large déchirure à « gauche, mais ces déchirures sont anciennes. Il sort en- « core un peu de sang de l'utérus. A notre deuxième visite « les symptômes sont à peu près les mêmes, lait dans les « seins, vergetures nombreuses et violacées au bas-ventre, « parois de l'abdomen flasques et relâchées, fond de l'uté- « rus au-dessous de l'ombilic. Enfin du 18 au 20, cette « femme aurait encore perdu un peu de sang. Du reste la « surface du col et la face même du vagin sont légèrement « sanguignolantes. L'absence de déchirures récentes du col « de l'utérus ou de la fourchette de la vulve ne constituent « point une preuve contre un accouchement récent, une « femme ayant eu quatre enfants, dont le col a été large- « ment ouvert, et dont le vagin est très dilaté et très dila- « table, pouvant parfaitement accoucher, surtout avant « terme, sans que de nouvelles déchirures se produisent. « D'un autre côté, l'auscultation et la palpation du ven- « tre ne nous ont donné ni les bruits du cœur, ni les mou- « vements actifs de l'enfant, ni le ballottement; »

Attendu qu'il est de notoriété que le diagnostic est toujours beaucoup plus difficile lorsqu'il s'agit d'une femme multipare que lorsqu'il s'agit d'une primipare, et que la Cour ne possède point les éléments d'appréciation nécessaires pour être en mesure d'affirmer avec une entière certitude que le docteur Méloche s'est mépris sur la valeur d'un ensemble de signes permettant, ainsi que l'affirment les médecins les plus autorisés, d'avoir des probabilités sérieuses d'accouchement récent, et qu'il a fait preuve d'une négligence quasi-délictuelle soit en ne faisant pas usage du sthéloscope pour percevoir les bruits du cœur, soit en ne procédant pas à *« l'examen microscopique du sang ; »*

Attendu qu'étant donné le dire de l'inculpée, relatif à la perte de sang avec caillots du 15 mars, il faut reconnaître que la mission confiée au docteur Méloche était particulièrement délicate, et qu'il s'est montré prudent en n'affirmant la réalité d'un accouchement récent, ni après la visite du 18 mai, ni après celle du 20 ;

Attendu au surplus qu'avant que l'arrestation de l'inculpée ait été donnée, les témoins entendus par la gendarmerie, et sous la foi du serment par le juge d'instruction avaient déposé de faits ayant une incontestable gravité; le grossissement du ventre de la veuve Billy avait été remarqué, à ce point que le bruit de sa grossesse s'était répandu dans le pays dès la fin du mois de janvier. Deux jeunes gens affirmaient que le 18 février, dans son auberge, elle avait demandé à l'un d'eux, si avec de la rue une femme grosse de quatre à cinq mois pouvait se débarrasser. Le 15 mars, dans la soirée, elle avait envoyé un de ses enfants prévenir sa mère, la veuve Caillon, qu'elle était malade. Celle-ci s'était rendue auprès d'elle et l'avait trouvée alitée, avait passé la nuit dans la maison et le lendemain vers 11 h. 1/2, elle avait été vue au lieu dit La Pilotais, lavant une chemise de femme, maculée de sang depuis la ceinture jusqu'au bas, et deux jupons ensanglantés ;

(1) Présidée par M. Adam ; avocat général : M. Pringué ; plaidants : M. Gautté, du barreau de Nantes, pour M. Méloche ; M. Brunschwig, du barreau de Nantes, pour Mme Vve Billy.

Attendu que, dans ces circonstances, on ne saurait affirmer que l'opinion émise par le docteur Méloche a été la cause déterminante de l'arrestation de la veuve Billy et faire, en conséquence, supporter par cet honorable expert la responsabilité d'une mesure qui s'imposait à la vigilance des magistrats.

Par ces motifs, la Cour faisant droit à l'appel, et réformant déboute la veuve Billy de toutes ses demandes, fins de conclusions ; décharge le docteur Méloche des condamnations contre lui prononcées, condamne l'intimée aux dépens de 1re instance et d'appel, ordonne la restitution de l'amende consignée.

XIIIe Congrès international de Médecine. — Paris 1900. — Comité central.

I. Sciences biologiques. — *a*) Anatomie descriptive et comparée : MM. Farateuf, Milne-Edwards, Poirier. — *b*) Histologie et Embryologie : MM. Balbiani, Mathias Duval, Ranvier. — *c*) Physiologie, Physique et Chimie biologiques : MM. d'Arsonval, Chauveau, Dastre, Gariel, Gautier, Marey, Moissan, Charles Richet. — *d*) Anthropologie : MM. Mathias Duval, Hamy, Laborde. — *II. Médecine.* — *a*) Pathologie générale et Pathologie expérimentale : MM. Bouchard, Chantemesse, Chauveau. — *b*) Bactériologie et Parasitologie : MM. Blanchard, Duclaux, Laboulbène, Metschnikoff, Nocard, Roux. — *c*) Anatomiep athologique : MM. Cornil, Malassez. — *d*) Pa-thologie interne : MM. Debove, Dieulafoy, Duguet, Hayem, Hérard, Jaccoud, Potain, Rendu. — *e*) Hygiène et Pathologie médicale de l'enfance : MM. Bergeron, Comby, Grancher, Hutinel, Sevestre. — *f*) Thérapeutique et Pharmacologie : MM. Bucquoy, Landouzy, Lereboullet, Pouchet. — *g*) Neuropathologie : MM. Brissaud, Déjerine, Marie, Raymond. — *h*) Psychiatrie : MM. Ballet, Joffroy, Magnan, Motet. — *i*) Dermatologie et Maladies vénériennes : MM. Besnier, Fournier, Hallopeau, Thibierge. — *III. Chirurgie.* — *a*) Chirurgie générale : MM. Berger, L. Championnière, Duplay, Léon Labbé, Le Dentu, Tillaux. — *b*) Chirurgie de l'enfance : MM. Lannelongue, Jalaguier, Kirmisson. — *c*) Chirurgie urinaire : M. F. Guyon. — *d*) Ophtalmologie : M. Panas. — *e*) Laryngologie, Rhinologie et Otologie : MM. Castex, Gellé, Gouguenheim, Lermoyez. — *IV. Obstétrique et Gynécologie.* — *a*) Obstétrique : MM. Budin, Champetier de Ribes, Pinard. — *b*) Gynécologie : MM. Bouilly, Pozzi, Richelot, Segond, Terrier. — *V. Médecine publique.* — *a*) Hygiène, Médecine sanitaire et Epidémiologie : MM. Brouardel, A.-J. Martin, Netter, Proust. — *b*) Médecine légale : M. Brouardel. — *c*) Médecine et Chirurgie militaires, Médecine navale, Médecine coloniale : MM. Chauvel, Cunéo, Dieu, Dujardin-Beaumetz, Kelsch, Kermorgant, Laveran.

Membres provinciaux de la commission générale. — Bordeaux : MM. de Nabias, Arnozan, Demons, Pitres. — Lille : MM. de La Personne, Debierre, Folet, Calmettes. — Lyon : MM. Lortet, Arloing, Lacassagne, Lépine, Ollier, Pierret, Poncet, Tessier. — Montpellier : MM. Mairet, Forgue, Grasset. — Nancy : MM. Heydenreich, Herrgott, Spillmann. — Toulouse : MM. Labéda, Jeannel, Mossé. — Alger : M. Bruch. — Amiens : M. Peugniez. — Angers : M. Legludic. — Besançon : M. Chapoy. — Caen : M. Auvray. — Clermont : M Bousquet. — Dijon : M. Deroye. — Grenoble : M. Bordier. — Limoges : M. Chénieux. — Marseille : M. Ch. Livon. — Nantes : M. A. Malherbe. — Poitiers : M. Chédevergne. — Reims : M. Henrot. — Rennes : M. Delacour. — Rouen : M. R. Brunon. — Tours : M. Barnsby. — Le Mans : M. Delagénière. — Tunis : M. Loir.

NÉCROLOGIE

M. le Dr Genouville, chevalier de la Légion d'honneur, trésorier de l'Association des médecins de la Seine, décédé subitement le 21 juin 1898, en son domicile, à l'âge de 67 ans. Voici dans quelles conditions il a succombé. L'un des jours derniers, vers sept heures du matin, le Dr Genouville ouvrait la fenêtre de sa chambre située au quatrième étage d'un appartement qu'il occupe rue de Villersexel. Il se pencha un peu trop sur l'appui et, perdant l'équilibre, il tomba sur le pavé de la cour de la maison. Notre malheureux confrère s'est tué sur le coup.

M. le Dr F. A. von Zenker, ancien professeur de pathologie générale et d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine d'Erlangen. — M. le Dr E. With, ancien professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Copenhague. — M. le Dr Franz Kretschy, privatdocent de médecine interne à la Faculté de médecine de Vienne. — M. le Dr I. A. Majev, privatdocent de syphiligraphie à l'Académie militaire de médecine de Saint-Pétersbourg. — M. le Dr Dubois, médecin-major de 1re classe à l'hôpital de Lille. — M. le Dr Pierre Fisse (d'Arreau-Cadéac). — M. le Dr Fontaine, médecin principal des colonies. — M. le Dr Lapra (de Paris). — M. le Dr Hyacinthe Masson, ancien maire de Fraize (Vosges), officier d'Académie, décédé dans sa quatre-vingt-treizième année. — M. le Dr Vaugrente (de Versailles).

Cette semaine ont eu lieu, à Sèvres, au milieu d'un concours de population évalué à plus de quatre mille personnes, les obsèques du Dr Pierre Midrin, maire de Sèvres depuis 1889, décédé subitement à l'âge de cinquante-et-un ans, dans l'exercice de ses fonctions, à l'hôpital de Sèvres, où, après avoir fait sa visite quotidienne des malades comme médecin, il était occupé à présider, comme maire, les travaux de la commission administrative de l'hôpital. Une chapelle ardente avait été installée dans la cour de la mairie, où se trouvaient déposées de très nombreuses et très belles couronnes offertes par les habitants et les sociétés locales ou régionales, dont le défunt faisait partie. Le cortège s'est rendu au cimetière des Bruyères, où le Dr Midrin avait un caveau de famille, en suivant les principales rues de la ville. De nombreux discours ont été prononcés au cimetière pour rappeler à la foule profondément émue, les éminentes qualités de Pierre Midrin comme administrateur, comme médecin, comme homme privé. Ont pris la parole pour adresser un dernier adieu à l'homme de bien brusquement enlevé à l'affection de ses concitoyens : M. Chaumelin, au nom du Conseil municipal ; M. Rocheron, au nom de la commission administrative de l'hôpital-hospice de Sèvres ; M. Baumgard, au nom de la Manufacture nationale de Sèvres, dont le défunt était médecin ; M. Mathieu, au nom

de la Société de secours mutuels de Sèvres; le capitaine Drappier, au nom de la compagnie des sapeurs-pompiers; le sénateur Cazot, au nom du comité directeur des associations gambettistes qui, chaque année, sont reçues par la municipalité de Sèvres et accompagnées par elle dans leur pèlerinage à la dernière demeure de Gambetta, les Jardies, située sur le territoire de Sèvres; M. Fourdrignier au nom des sociétés musicales de la ville; un représentant du syndicat des médecins de Seine-et-Oise au nom de cette association; M. Albert Leroy, conseiller municipal de Saint-Germain-en-Laye, au nom des amis personnels de Pierre Midrin; enfin, M. Lescuyer, au nom de la loge maçonnique l'Étoile polaire. Par une délibération prise à l'unanimité, le conseil municipal de Sèvres avait décidé dimanche, sur la proposition de M. Charpentier, premier adjoint, de prendre à sa charge les frais des obsèques de son regretté président et de donner à cette cérémonie le caractère le plus grandiose.

FORMULES

Mixture contre la fièvre malarique grave.
M. W. Forbes-Leslie.

Sulfate de quinine.....	1 gr. 80 centigr.
Acide sulfurique médicinal....	Q. S.
Eau.....	300 grammes.
Ajoutez :	
Acide phénique neigeux.....	0 gr. 60 centigr.

F. S. A. — A prendre: deux cuillerées à bouche toutes les quatre heures; continuer ainsi jusqu'à disparition de la fièvre, puis administrer la mixture encore pendant quelques jours à des intervalles de plus en plus espacés. *(Sem. Méd.)*.

Nouvelles et Faits divers

Faculté de médecine de Paris. — Un *congé*, jusqu'au 31 octobre 1898, est accordé, sur sa demande, à M. Lannelongue, professeur de pathologie chirurgicale.

L'ancienne École de médecine de Paris. — Par arrêté préfectoral, l'immeuble situé rue de la Bucherie, 13, et rue de l'Hôtel Colbert, 88, où était autrefois l'école de médecine, reconnu d'utilité publique par décret en date du 4 mars dernier, est déclaré cessible immédiatement pour la restauration de l'ancienne école de médecine.

Hôpitaux de Paris. — *Médecins des Asiles de la Seine et Concours des Hôpitaux.* — Vu la loi du 10 janvier 1849, art. 1 et 5, et celle du 7 août 1851, art. 8 *in fine* : Vu la demande formée par les médecins du Service des aliénés des hospices de Bicêtre et de la Salpêtrière à l'effet de participer à la composition des Jurys des Concours de l'Externat, de l'Internat et des prix de l'Internat, par application des art. 6 de l'arrêté préfectoral du 3 mars 1879 et 8 de l'arrêté préfectoral du 9 juillet 1880, réglementant le recrutement de ces médecins, et qui disposent que « les médecins aliénistes des hôpitaux nommés au Concours seront « assimilés, quant au grade et aux prérogatives, aux médecins des hôpitaux et hospices nommés à la suite des « Concours du Bureau central, mais sous la réserve qu'ils « ne pourront siéger dans les Concours ordinaires des « hôpitaux »; considérant que, au moment où a été pris le premier de ces deux arrêtés, il était en même temps demandé d'instituer également un Concours spécial pour la nomination aux places d'élèves attachés aux services des médecins aliénistes de Bicêtre et de la Salpêtrière; que, dès lors, la réserve stipulée dans l'arrêté du 3 mars 1879, « que ces médecins ne pourraient siéger dans les « Concours ordinaires des hôpitaux », semble ne devoir s'appliquer qu'aux seuls Concours pour les places de médecins du Bureau central; considérant que telle a été, du reste, l'interprétation donnée de ce texte, le 18 février 1880, par M. Herold, signataire de l'arrêté du 3 mars 1879; qu'il y a lieu, en conséquence, de donner suite à la demande des médecins aliénistes de Bicêtre et de la Salpêtrière; sur l'avis conforme émis par le Conseil de surveillance dans sa séance du 5 mai 1898, arrête :

Article premier. — Les art. 118, 120 et 124 du règlement sur le Service de santé qui déterminent la composition et le mode de formation des Jurys des Concours de l'Externat, de l'Internat et des prix de l'Internat en médecine, sont complétés ainsi qu'il suit, savoir : L'art. 118, relatif au Concours de l'Externat, est revisé comme il est dit ci-après : « Le Jury des Concours pour les places d'élèves externes « en médecine se compose de huit membres, dont quatre « médecins, trois chirurgiens et un accoucheur. » La désignation de ces huit membres aura lieu comme il suit : « Les « quatre médecins seront tirés au sort parmi les médecins « des hôpitaux nommés dans l'année et les deux médecins « adjoints du Service des aliénés de Bicêtre et de la Salpêtrière. Dans le cas où le nombre des médecins des « hôpitaux nommés dans l'année serait inférieur à six, on « complétera ce nombre : d'abord par les médecins des « hôpitaux les moins anciens qui n'auraient pas encore fait « partie du Jury de l'Externat; ensuite et s'il y a lieu, par « les médecins des hôpitaux ayant été déjà juges de l'Externat, en commençant par les moins anciens et dans « l'ordre suivant : d'abord ceux qui auront été une fois « juges, puis ceux qui l'auront été deux fois, et ainsi de « suite, à l'exception cependant de ceux qui auraient fait « partie du Jury de l'Externat de l'année précédente. En « aucun cas, le Jury ne comprendra plus d'un médecin « adjoint du Service des aliénés. En ce qui concerne les « trois chirurgiens et l'accoucheur, seront tout d'abord « désignés les chirurgiens et les accoucheurs des hôpitaux « nommés dans l'année, puis, et à défaut d'un nombre « suffisant de ces membres, les chirurgiens et les accoucheurs des hôpitaux les moins anciens qui n'auraient pas « encore fait partie du Jury de l'Externat et enfin les chirurgiens et les accoucheurs des hôpitaux ayant déjà été « juges de l'Externat, en commençant par les moins « anciens et dans l'ordre ci-après : d'abord ceux qui auront « été une fois juges, puis ceux qui l'auront été deux fois, « et ainsi de suite, à l'exception cependant de ceux qui « auront fait partie du Jury de l'Externat de l'année précédente. » L'art. 120, relatif au Concours de l'Internat, est complété par la disposition additionnelle suivante : § 3. —

On mettra dans l'urne, en même temps que les noms des médecins chefs de service et « des médecins des hôpitaux, « les noms des médecins chefs de service des quartiers « d'aliénés de Bicêtre et de la Salpêtrière, en exercice ou « honoraires, et ceux des médecins adjoints de ces quar- « tiers; mais, en aucun cas, le Jury ne comprendra plus « d'un médecin aliéniste. » Le § 6 de l'art. 124, relatif au Concours des prix de l'Internat en médecine, est complété ainsi qu'il suit : « Pour la constitution du Jury du Concours « de médecine, on mettra dans l'urne, en même temps que « les noms des médecins chefs de service et des médecins des hôpitaux, les « noms des médecins chefs de service « des quartiers d'aliénés de Bicêtre et de la Salpêtrière, en « exercice ou honoraires, et ceux des médecins adjoints « de ces quartiers ; mais, en aucun cas, le Jury ne com « prendra plus d'un médecin aliéniste. »

ART. 2. — Le présent arrêté sera soumis à l'approbation de M. le Préfet de la Seine.

Hôpital Saint-Louis. — Les nouvelles salles de l'Hôpital Saint-Louis. — Deux nouvelles salles d'opérations viennent d'être inaugurées à l'hôpital Saint-Louis, dans les services du Dr Nélaton. Installées à l'extrémité du pavillon Denonvilliers, ces salles ont été construites par M. Renaud, architecte de l'Assistance publique. L'architecte s'est préoccupé avant tout d'installer des salles d'où tout danger de contagion serait exclu.

Hospice de Bicêtre. — Le concours pour une place de médecin adjoint des services d'aliénés de l'Assistance publique (Bicêtre et la Salpêtrière) s'est terminé par la nomination de M. le docteur NAGEOTTE.

Concours d'Accouchement. — Ce concours s'est terminé par la nomination de MM. BOUFFE de Saint-Blaise et BAUDRON. — Nos félicitations à nos excellent collègues et amis.

Internat en pharmacie. — Classement général et répartition dans les services hospitaliers de MM. les élèves internes en pharmacie pour l'année 1898-1899. MM. les élèves internes en pharmacie actuellement en fonctions, et ceux qui seront nommés à la suite du concours de cette année, sont prévenus qu'il sera procédé, aux jours et heures fixés ci-après, à l'amphithéâtre de l'administration centrale, avenue Victoria, n° 3, à leur classement et à leur répartition dans les établissements hospitaliers pour l'année 1898-1899, savoir : Pour MM. les internes de 2e, 3e et 4e année, le samedi 25 juin, à deux heures ; pour MM. les internes de 1re année, le mardi 28 juin à deux heures. MM. les élèves devront se présenter eux-mêmes pour retirer leur carte de placement, sans laquelle ils ne seraient pas admis dans les établissements.

Médecins aliénistes. — Le concours pour une place de médecin-adjoint de l'hospice de Bicêtre s'est terminé par la nomination de M. NAGEOTTE. Toutes nos félicitations à notre ancien collègue.

Récompenses. — Sur la liste des lauréats de la *Société d'encouragement au bien*, nous avons relevé les noms de quelques médecins. A obtenu une médaille d'honneur : M. le Dr Auffret, médecin en chef de la marine, pour son ouvrage : les *Ozanne*.

PETITE CORRESPONDANCE

Dr. X..... (Dijon).

I. — L'Abonnement complet à tous les Services de Prêts dépendant du *Musée de Bibliographie* est de cinquante francs par an, pour la France ; de cent francs pour l'étranger. — Une fois versée, cette somme donne droit à l'utilisation de tous les services. Il n'est pas besoin d'y ajouter une Provision, comme lorsqu'on s'abonne à l'un des services en particulier. — Relevés de compte et paiements tous les trimestres.

A un amateur de livres..... (Paris).

I. — La *Bibliothèque circulante* (B. S.) est, pour l'instant du moins, dépourvue de salle de lecture à Paris.

II. — Pour avoir droit au prêt des livres, la cotisation annuelle pour chaque abonné français à la Bibliothèque est de vingt francs, payable d'avance. — L'abonnement est de quarante francs par an pour les pays étrangers sans réduction possible. — Le versement de cette somme ne donne plus droit, depuis 1896, aux divers fascicules du Catalogue, qui paraissent plusieurs fois par an. (Ces derniers sont prêtés au taux ordinaire ou vendus).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

STATULUI, imprimeria. — Bucuresci.

BALUS (M.). — **Rezectiunea simpaticului cervical in tratamentul gusei exoftalmice.** *Operatia domnului professor Dr Th. Jonnescu.* — Broch. in-8° de 258 pages avec 26 figures dans le texte. — Bucarest, 1898.

STABILIMENTUL GRAFIC J. V. SOCECU. — 59, Strada Berzei, Bucuresci.

BRAUN (J.). — **Resectiunea simpaticului cervical totala si bilaterala contra epilepsici esentiale.** *Operatia D. professor, Dr Thoma Jonnescu.* — Broch. in-8° de 106 pages avec 24 figures. — Bucarest, 1898.

MELUN. — **Reducerea gibositatilor pottice.** — Broch. in-8° de 147 pages avec 68 figures dans le texte. — Bucarest, 1898.

HIRSCHWALD Verlag, N. W. Unter den Linden, 68, Berlin.

NOORDEN (Carl von). — **Die Zuckerkrankheit und ihre Behandlung.** — Vol. in-8° de 266 pages. — Berlin, 1898.

OCTAVE DOIN. — 8, place de l'Odéon, Paris.

GEOFFROY (Jules). — **Etudes cliniques sur la pathologie et la thérapeutique des organes de la digestion. I. Rôle du spasme et de la contracture dans les affections des organes digestifs. II. Du massage dans les vomissements incœrcibles des femmes enceintes.** — Broch. in-8° de 31 pages. — Paris, 1898.

MALOINE, éditeur. — 23-25, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

FOUCHER (L.). — **Les iodures et la thérapeutique.** — Broch. in-12° de 94 pages. — Paris, 1898.

Gazette Médicale de Paris

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93 — PARIS

Avis à nos Lecteurs

Pour faciliter à nos lecteurs l'abonnement à la *Gazette Médicale de Paris* et, à titre d'essai, l'Administration du Journal a décidé d'accepter, pour le prix de **Cinq Francs**, des abonnements de Six mois partant du 1er Juillet 1898 et allant jusqu'au 1er Janvier 1899.

A tous nos nouveaux abonnés, pour ces Six mois, nous remettrons de plus, *à titre de Prime d'Abonnement*, la collection complète des Six premiers mois de l'année 1898 de la *Gazette Médicale*.

Pour bénéficier de cette Prime, il est nécessaire d'adresser avant le 1er Octobre 1898 la somme de *Cinq francs* à l'Administration du Journal, 93, Boulevard Saint-Germain, en **timbres-poste** ou en un mandat.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Tout étudiant en médecine, qui enverra à la *Gazette Médicale de Paris*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, deux exemplaires de sa thèse de doctorat, aura droit *gratis* à un abonnement d'un an, à la seule condition d'en adresser la demande écrite aux bureaux de l'*Institut de Bibliographie*, 93, boulevard Saint-Germain.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE

PARIS. — 93, boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS

VIENT DE PARAITRE.

Chirurgie de l'Instestin ; par M. JEANNEL, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Toulouse. — Paris, Institut de Bibliographie, 1898. — Vol. de 400 pages, avec 363 fig. dans le texte. — Prix : 10 francs.

C'est une *Chirurgie opératoire* de l'intestin que publie aujourd'hui M. Jeannel; et nous voulons espérer qu'il complétera son œuvre, en nous donnant ultérieurement le complément nécessaire, sous forme d'une *Chirurgie pathologique* du tube intestinal.

Certes, de toutes les chirurgies viscérales, celle de l'intestin est bien une de celles où les plus belles conquêtes aient été faites dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Autant, naguère, le chirurgien redoutait avec trop de raison les interventions intestinales, autant, de nos jours, c'est avec confiance qu'il entreprend sur le tube digestif les opérations les plus hardies et les plus ingénieuses. Et cependant il n'existait encore aucune monographie complète consacrée à l'étude de ces opérations! Assurément les traités anciens ou recents de médecine opératoire contiennent un chapitre où sont indiqués les principaux points de suture avec leur technique, et où sont plus ou moins décrits l'entérostomie, l'entérorraphie, l'entérectomie, l'entéroanastomose, etc. Assurément aussi nous avions deux petits livres sur les mêmes sujets. Mais en vérité il n'y a, en tout cela, que des ébauches insuffisantes pour instruire le lecteur et former un opérateur. M. Jeannel a voulu combler cette lacune. Fort d'une expérience personnelle acquise dans sa pratique et complétée par la lecture et la mûre analyse de toute la littérature afférente à la question, il a écrit un livre qui, s'il n'est pas sans défauts, a du moins le mérite d'être complet et consciencieux.

La chirurgie de l'estomac, la chirurgie de l'anus et du rectum étaient faites et bien faites; M. Jeannel n'a pas cru devoir les recommencer, et il s'est borné à la chirurgie du duodénum, de l'intestin grêle, de la région iléo-cœcale et des côlons. M. Jeannel ne s'est pas contenté de décrire les différentes opérations et les procédés opératoires, et de formuler les indications de chacune et de chacun. Cédant à ses habitudes professorales, il a critiqué les uns et les autres, donnant sur les questions en litige son opinion motivée. Peut-être quelques esprits chagrins et susceptibles lui reprocheront-ils de parler parfois trop net, et de ne pas émousser les pointes de ses critiques! Mais ne serait-il pas lui-même en droit de répondre qu'en matière scientifique la vérité ne peut blesser.

[A. P. S.]

ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

Paraissant tous les mois

Rédacteur en chef : Dr MARCEL BAUDOUIN

BUREAUX : 93, Boulevard Saint-Germain. — PARIS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France et Algérie	20 fr.
Recouvré à domicile	20 50
Pays étrangers compris dans l'Union postale	23 »

Prix du numéro ..... **2 fr.**

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats, relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés **franco** à M. le RÉDACTEUR EN CHEF-GÉRANT des *Archives provinciales de Chirurgie*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le Rédacteur en chef-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Paris. — Imp. de l'A. B. C., 191, Fg Poissonnière.
J. TINTURIER, Directeur.